

SNTRS



**CNRS-INSERM-
INRIA IRD-INED**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 70 du 4 janvier 2005

Bonne action sociale 2005

I have a dream.....

Malheureusement, ce n'était qu'un rêve, la réalité est toute autre.

Dans le cadre du budget 2005 de l'action sociale du CNRS, la direction poursuit sa politique d'austérité. En 2004, les prestations en faveur des personnels du CNRS qui avaient été supprimées (prêts bonifiés à l'acquisition à la propriété en primo-accession et de l'innovation régionale), le seront encore

Celles qui avaient été réduites (les chèques vacances et les aides exceptionnelles attribuées par les CORAS) le seront encore.

Celles qui avaient été reconduites sans augmentation substantielle (le logement, le handicap et le CAES du CNRS) le seront encore.

Le budget 2005 de l'action sociale s'élève à 28 848 449 €, soit une augmentation de 3,26% (+910 980€), mais le budget de la restauration sociale d'un montant de 16 392 469 €, subit un accroissement de 3,12% représentant 496 469€, celui-ci impacte de 55% la hausse globale. Il obère une fois de plus les possibilités de revenir à une situation antérieure qui était moins mauvaise, si l'on peut dire.

Les 45% restant (414 511€) permettent à la direction du CNRS de favoriser sa politique d'accompagnement à la mobilité : le déménagement du siège par exemple. La part consacrée au secteur handicap (182 980€) baisse notamment de 17% au profit des infrastructures sociales (+17%), la mise aux normes des restaurants CNRS/SODEXHO coûte chère, ou c'est peut-être pour un meilleur accueil des agents handicapés...

AU CAES du CNRS

Le nouveau contrat social ...où le projet d'une nouvelle convention a été présenté par la direction du CNRS aux élus du bureau du CAES. Les grandes lignes de ce projet sont une véritable remise en cause des acquis depuis la création de l'association. De l'entrée de la direction du CNRS au conseil d'administration du CAES, du changement de la position administrative des personnels CNRS affectés à l'association, de l'abandon de la référence au 1% de la masse salariale, à l'imputation des frais d'infrastructures aux régions, CLAS et SERAS, qu'elles sont leurs véritables intentions ?

Au conseil d'administration du CNRS, le jeudi 16 décembre, une motion dénonçant la reconduction de la subvention d'activités diverses en 2005 a été lue en séance par nos représentants. Le directeur général aurait exprimé sa défiance à l'égard du CAES par le manque de lisibilité dans l'utilisation de la subvention.

La reconduction du montant de la subvention "activités diverses" en 2005, sans augmentation, en est la preuve. De plus, le directeur général du CNRS conditionnerait l'augmentation de celle-ci à la signature de la convention ce qui est intolérable.

L'action sociale devra être au cœur du débat dans notre syndicat en ce début d'année 2005.

Nos meilleurs vœux de réussite dans les combats à mener pour une action sociale plus juste et solidaire.